L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN 29 JANVIER 1873. 46me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. MERCREDI MATIN 29 JANVIER

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Vincent & Co., aux Nos 67 et 64 de la rue de la Douane—Marchandises sèches et lingerie.

Par Louis Stern & Bros, dans leur salle d'encan No 16 rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

Prix de l'abonnement à l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25
Prix du numéro	5 cents.

AVIS.

L'Abeille ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner à la semaine avec les porteurs de l'Abeille.

SPECTACLES.

Mercredi soir, 29 Janvier 1873.

OPÉRA—Concert Rubinstein.
ACADÉMIE—Lurline, or the Knight of the Naiads
VARIÉTÉS—A midi et le soir. Macbeth.
ST. CHARLES.—Paul Clifford.
MUSÉE D'ANATOMIE.—40 rue St Charles.

La Vérité.

La déposition de M. Lynch devant le comité du Sénat à Washington, a confirmé, presque mot pour mot, toutes les allégations présentées dans les mémoires du comité des citoyens, sur la manière dont le Bureau Lynch-Herron avait établi les retours de l'élection en Louisiane. On a pu voir, dans nos dépêches d'hier, que M. Lynch avait tout avoué, tout reconnu.

Toute l'affaire peut se résumer ainsi: Les quatre individus désignés par le juge Durell, comme composant le Bureau des retours, Lynch, Herron, Longstreet et Hawkins, trouvant que l'élection n'avait pas été bien faite par le peuple, l'ont refaite à leur guise. M. Lynch dit naïvement qu'ils ont agi sans avoir aucun des retours officiels de l'élection, mais en suivant les principes de la justice. Ils n'ont pas proclamé les résultats du scrutin tels qu'ils ont été, mais *tels qu'ils auraient dû être* dans leur opinion. Cette manière de faire méritait une récompense. Les quatre hommes du caporal Durell l'ont reçue. L'honnête Lynch avoue que, depuis cette opération de révision du scrutin, son propre fils et Longstreet, Herron, Hawkins et Bovee ont été nommés par Pinchback à des emplois lucratifs.

Bref: la vérité pleine et entière est déjà patente. Le comité du Sénat et le public qui lit, dans tous les Etats Unis, sont déjà édifiés sur la moralité des manœuvres et opérations accomplies par la coterie Kellogg en Louisiane. La preuve de la conspiration, de l'usurpation au moyen de la fraude et de la corruption, est pleinement faite. Le surplus de l'enquête ne fera qu'ajouter de nouveaux témoignages accusateurs à ceux qui sont déjà enregistrés et publiés. Mais, après ce qui est établi par l'enquête, il nous semble de toute impossibilité que le Sénat des Etats-Unis puisse admettre à siéger dans son sein MM. Ray et Pinchback, élus d'une assemblée sans aucun titre légal et qui est le produit d'un complot cynique et odieux. Nous ne pouvons admettre que la majorité des sénateurs puisse endosser la fraude et se rendre complice d'une usurpation aussi flagrante.

En ordonnant l'enquête par suite des faits allégués contre la coterie Kellogg, le Sénat s'est moralement lié, et, du moment où les faits sont prouvés, il doit forcément rejeter les hommes de la conspiration. Autrement, son investigation se retournerait contre lui même et le condamnerait.

Nous ne pouvons dire encore à quel parti le Congrès s'arrêtera sur les affaires de la Louisiane, et jusqu'où s'étendra son action; mais il nous paraît dès-à-présent, indubitable qu'il ne peut pas reconnaître le gouvernement de la rue Dryades comme le gouvernement issu légalement du scrutin du 4 novembre 1872. C'est là un premier résultat qui nous semble acquis. Le retrait des troupes fédérales, dans la journée de lundi, a dû être la conséquence de la tournure qu'avait prise l'enquête.

Si le Sénat refuse d'admettre M. Ray, la législature des baïonnettes n'aura d'autre parti que de se dissoudre, et tout ce qui a été fait, depuis l'immixtion du juge Durell dans l'élection de la Louisiane, devra être considéré comme nul et non avenu. La légalité reprendra son empire et notre malheureux Etat pourra enfin respirer et entrevoir un avenir meilleur.

COURS D'ANGLAIS GRATUIT. — L'Union française offre une excellente occasion aux Français d'apprendre la langue anglaise. On verra par un avis de M. Aristide Gérard, secrétaire de la Société, qu'à partir du premier lundi de février, un cours gratuit de langue anglaise sera fait dans les bureaux de l'Union française, rue St-Louis No 9. Les personnes qui désirent suivre ce cours sont invitées à se faire inscrire.

BANQUE NATIONALE DE L'UNION. — Les actionnaires de cette institution ont, le 20 du courant, élu une liste de directeurs qu'on trouvera plus loin, et le 27 du courant les directeurs à l'unanimité, ont réélu pour président M. Carl Kohn et pour vice-président Mr. M. Simpson. Tous ces choix sont excellents et nous font bien augurer de l'avenir de la banque Nationale de l'Union.

TOUX, RHUMES, GRIPPE. — Dans ce temps malheureux de froid et d'humidité où tant de gens souffrent de la gorge ou des poumons, nous ne saurions recommander assez le BAUME AUX NAVETS INDIENS, préparé par B. Laplace, pharmacien, rue des Champs-Elysées Nos 23 et 25. Ce Baume est souverain pour les affections dont nous parlons, et les catarrhes les plus invétérés cèdent à son heureuse influence. Nous en conseillons donc l'usage aux personnes qui sont affligées de la toux et qui sont sujettes aux bronchites. Le Baume aux Navets Indiens non seulement guérit ces maladies, mais il fortifie encore les poitrines délicates.

LIQUIDATION POSITIVE. — $15,000 de chaussures fraîches en vente à plus de 25 0|0 de rabais.—Le propriétaire des magasins Ursulines et Pontchartrain, ne voulant garder qu'un seul de ses magasins de chaussures, le magasin de Pontchartrain, nous prie d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général qu'à dater d'aujourd'hui 29 janvier, il met en vente pour liquidation et à plus de 25 0|0 de rabais, son magnifique stock de chaussures dont la valeur est considérable. La liquidation se fera dans ses deux magasins: Ursulines et Pontchartrain, au coin des rues Ursulines et Chartres et au coin des rues Victoire et des Français.—Avis donc à ceux qui aiment les vrais "bargains:" ils doivent savoir qu'il n'en est pas d'une liquidation de chaussures comme de bien d'autres, et que les premiers acheteurs ayant le choix dans tous les numéros du même article sont les mieux servis. Qu'on se hâte donc si l'on veut profiter de cette liquidation qui, en raison de la popularité des deux établissements ne durera probablement que deux ou trois semaines. — C'est aussi une bonne occasion d'achat pour les marchands de la campagne actuellement en ville.

—Il n'est bruit en ce moment à Londres que d'une rencontre à l'épée qui a eu lieu entre deux membres fort connus du *high life* parisien. Le comte de X...... a reçu une blessure assez grave dans la poitrine, en atteignant son adversaire à l'avant-bras. La cause de ce duel, qui s'est terminé par l'enfermement mutuel des deux adversaires, a pour origine une discussion un peu vive dont l'objet était l'une des jolies blondes qui font en ce moment les délices de l'Alhambra.

Revue des Journaux.

La réforme est à l'ordre du jour, dit le *Picayune*. La leçon politique donnée par le balayage opéré à New-York contre Tweed, Hall et autres, paraît n'avoir pas été perdue à Washington. Le parti radical a une chance de se maintenir au pouvoir en se transformant en parti de réforme. De là les enquêtes auxquelles se livre actuellement le Congrès sur le crédit mobilier, sur l'élection de Caldwell dans le Kansas. Et c'est au milieu de ces turpitudes que s'offre aussi aux investigations du Congrès le bourbier Louisianais. "Tous les efforts, de quelque part qu'ils viennent, dit notre confrère, pour purger les gouvernements des Etats-Unis—gouvernement fédéral et gouvernements d'Etat—des abus habituels qui les ont caractérisés depuis dix ans, devront être soutenus par tout homme qui attache du prix à la liberté." Les affaires du crédit mobilier, de Tweed, de Caldwell, ne sont rien auprès de l'usurpation qui a eu pour résultat la saisie de tout un gouvernement d'Etat. L'intérêt de parti obligera les républicains du Congrès à répudier cet acte de vilenie sans pareil, et, en reconnaissant les droits de l'Etat ils rempliront le rôle de réformateurs faisant la guerre à l'usurpation, à la corruption et à la perfidie.

Dans un autre article, notre confrère s'élève contre la doctrine nouvelle de l'intervention du Congrès dans les affaires des Etats. Il soutient que dans le cas de la Louisiane, la seule juridiction qui appartienne au Congrès est de déterminer les droits de ceux qui réclament des sièges au Sénat ou à la Chambre, de punir le juge qui a prostitué ses fonctions et d'insister sur le retrait de la force que le Président a illégalement employée en Louisiane.

Le *Picayune* fait ressortir les conséquences qu'aurait le refus du Sénat des Etats-Unis d'admettre Pinchback et Ray. La raison du refus serait l'illégalité de l'assemblée du Mechanic's Institute. Il en résulterait que Warmoth n'aurait pas été mis légalement en accusation et n'aurait jamais cessé d'être gouverneur, que Pinchback n'aurait jamais été gouverneur, que la création de la Cour Supérieure serait nulle, que les commissions données à Hawkins et à Morgan seraient des chiffons de papier, que Pinchback n'avait pas qualité pour recevoir la démission de Kellogg et ainsi de suite.

Le *Times* constate que le retrait des baïonnettes du Mechanic's Institute a fait perdre au gouvernement qui siége dans cet édifice son appellation distincte. Cependant la législature illégale composée en grande partie de personnes qui n'ont jamais été élues, continue à outrager les droits populaires en jouant à la législature. "Evidemment, dit le *Times*, le chef du gouvernement Kellogg ne sympathise pas pleinement avec le département législatif. Il favorise des réformes mais il veut tirer assistance des Chambres McEnery pour arrêter le courant de malhonnêteté qui imposerait de nouveaux fardeaux à l'Etat." Bref, suivant le *Times*, M. Kellogg voudrait un compromis local pour sauver ses amis des résultats désagréables de l'investigation congressionnelle.

La fréquence des meurtres à New York a soulevé la question de savoir quel était le remède à cet état de choses. Le *Times* cite l'opinion de la *Tribune* qui ne voit dans l'application de la peine de mort qu'un palliatif momentané et il conclut comme suit: "ainsi se répète sans fin la vieille histoire du balancier sanglant oscillant entre l'action criminelle et la réaction vengeresse." Ce qui n'est pas consolant!

Le *Times* donne une longue analyse d'un discours prononcé par M. Herndon, le 11 courant, à la Chambre des Représentants à Washington sur un gigantesque projet pour unir au moyen d'un canal toutes les eaux navigables à l'ouest du Mississippi. Nous ne pouvons donner ici une idée de ce projet gigantesque, et nous ne pouvons dire ce qu'il contient de sérieux.

Le *Republican* entreprend la défense du bureau Lynch. Ce n'est pas de la faute de ce bureau s'il n'a pas eu les retours. Ce sont les démocrates qui en volant les documents ont mis le bureau dans la nécessité d'accepter ce qu'il a pu se procurer en fait de *preuves d'occasion* (secondary evidence). L'aveu est charmant!

Ce journal répond aux remarques ironiques de la *Voz de Cuba* sur les Etats-Unis et les Indiens, en s'appuyant sur l'histoire des conquêtes faites par l'Espagne. Hélas! l'histoire se répète toujours; l'inhumanité des uns ne justifie pas celle des autres et c'est le cas de dire "ô civilisation, que de crimes commis en ton nom!" Mais tout cela ne prouve pas le droit d'intervention d'un peuple chez ses voisins.

Le *Republican* soutient de nouveau que les contribuables doivent payer trois cent mille piastres par an pour soutenir une trentaine de journaux républicains à l'usage des électeurs de ce parti, trop pauvres pour soutenir leurs organes, électeurs dont les neuf dixièmes ne savent pas lire et ne paient pas de taxes! Amen!

CURIEUX PROCÈS A PROPOS DE PATRIE.— *Le Droit* rend compte d'une manière très originale d'un procès dans lequel vient de se décider le sort d'un cheval qui, depuis deux années, a passé par toutes les péripéties du drame qui s'est joué en France. La pièce pourrait s'intituler *Bluette*, ou mieux *Patrie*, car ce sont les deux noms du cheval. Les cinq actes y sont.

1er acte. — 1860. — La France est prospère et insouciante. Ses grands événements sont les fêtes théâtrales et les courses de chevaux. En ces temps-là, Bluette, jument de race, appartenant à M. Parcelier, marchand de chevaux, est primée au concours hippique.

2e acte. — Décembre 1870. — Paris est morne, mais résolu, tout prêt à repousser l'assaut. Les provisions de bouche se font rares; le beurre et l'avoine manquent totalement.

Bluette est réquisitionnée comme viande de boucherie et destinée au marché de la barrière d'Enfer, comme un vulgaire cheval de fiacre.

M. de Dyanne, se disant officier de l'état-major de la garde nationale, s'intéresse à son sort; il consent à la prendre à son service et la sauve de l'abattoir. Bluette change de nom et de propriétaire; elle s'appelle désormais Patrie, et ses promenades au bois deviennent des expéditions guerrières.

3e acte. — Après l'armistice. — Tout est confusion dans la grande cité, les vivres manquent encore: le foin coûte 5 francs la botte, la police est désorganisée. Patrie est volée par un palfrenier infidèle, conduite dans un repaire de faubourg, retrouvée par miracle, grâce aux soins de M. de Dyanne qui s'est attaché à son coursier fidèle.

4e acte. — La Commune.—C'est le temps des réquisitions et des violences; temps dur aux bêtes comme aux gens. Patrie est restée dans Paris; son maître, porté sur la liste funèbre des otages, a dû quitter la ville en grande hâte. Patrie languit seule, cachée dans une arrière-boutique, ses sabots sont enveloppés de linge pour que le bruit ne trahisse pas sa retraite.

Mais on veille sur elle et on l'aime. Mme de Dyanne rentre dans Paris pour l'emmener, s'il est possible. Grâce à l'ambassade ottomane, on lui procure un passeport de cheval turc, et voilà Patrie sauvée pour la troisième fois.

5e acte. — 1871-1872. — La scène représente les ruines du palais de justice. Le calme est revenu. Patrie bien choyée a échappé à tous les périls; survient son ancien propriétaire, M. Parcelier, qui trouve bon de la réclamer. M. de Dyanne s'oppose à cette prétention, il expose qu'en décembre 1870 on lui a vendu Patrie moyennant 1,150 fr.

Qu'en ce moment-là, ni chevaux ni cavalier n'étaient assurés d'un lendemain; on n'avait pas l'esprit aux affaires, et que l'exécution de ce marché avait été remise à la fin de la guerre, si la bête survivait.

Sans lui, du reste, Patrie n'existerait plus; il l'a sauvée trois fois de la boucherie, des voleurs et de la Commune; il en était, dit-il, bien devenu propriétaire, que, pendant près d'un an, M. Parcelier n'a rien réclamé.

Moralité. — Le tribunal a donné raison à M. de Dyanne et décidé qu'il resterait propriétaire de *Patrie*, moyennant le prix de 1,150 fr.

TEMPÉRATURE. — 28 janvier 1873.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	43	6
12 M.	45	7
3 P. M.	48	9
6 P. M.	47	8

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Demain soir on jouera *Les Pauvres de Paris*, grand drame en 7 actes. M. Aristo, qui a rempli dimanche dernier avec un grand succès le rôle de Latude, est chargé du rôle de Planterose.

On nous prie d'annoncer que la matinée, samedi prochain, commencera à onze heures et demie, à cause du concert qui doit être donné l'après-midi.

Nous croyons savoir que le grand drame de Sardou, *Patrie*, sera représenté pour la première fois dimanche prochain. On nous informe que la direction a fait préparer une grande mise en scène et s'est assurée les services du personnel considérable qu'exige ce drame.

CONCERTS RUBINSTEIN. — Le premier des trois concerts de Rubinstein et Wieniawski doit avoir lieu ce soir à l'Opéra. Tous les dilettante voudront aller entendre et applaudir ces deux grands artistes.

Nous apprenons, par une dépêche reçue hier soir, que la troupe de M. Grau a donné, hier mardi, un concert à Mobile, devant un auditoire très nombreux. Elle doit arriver ce matin à la Nouvelle-Orléans et elle donnera positivement son premier concert ce soir. Le programme sera celui que nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs. Rubinstein exécutera deux morceaux de Beethoven, deux morceaux de Liszt, trois morceaux de Chopin, un de Handel, et un de Tibid. M. Wienawski exécutera sa fantaisie sur *Faust* et le Carnaval de Venise de Paganini, et Milles Ormeni et Liebhardt chanteront plusieurs morceaux.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.— La seconde représentation de *Lurline* a obtenu encore plus de succès que la première, et une foule considérable se pressait hier soir à la porte de l'Académie.

Miss Lydia Thompson, dans le rôle de sir Rupert, a été vivement applaudie à plusieurs reprises, ainsi que Milles Camille Dubois et Weathersby.

M. Willie Edouin a été splendide dans son costume de fille de ballet, et M. Harry Beckett a excité comme toujours le rire des spectateurs.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—La salle de ce Théâtre était encore comble, hier soir, pour la seconde représentation de la tragédie de *Macbeth*, avec les deux grands artistes, Charlotte Cushman et Lawrence Barrett, dans les principaux rôles.

La pièce sera répétée encore ce soir.

THÉATRE ST-CHARLES.— M. John Collins, qui visite annuellement la Nouvelle-Orléans, a été accueilli avec joie par les habitués du vieux "Drury."

Ses joyeuses saillies et son jeu plein de finesse ont déridé les plus moroses.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les plaidoiries à la Cour Suprême, dans l'affaire de Morgan, contre le juge Kennard, ont été interrompues hier par l'absence du juge-assistant Wyly.

La Cour s'est donc ajournée à ce matin à onze heures.

Une troupe de bandits dont la hardiesse n'a pas de borne, depuis que la pseudo-Législature du Mechanic's Institute se réunit journellement rue Dryades, déjoue tous les efforts de la police depuis quelques semaines et attaque tous les citoyens qui passent la nuit dans les quartiers retirés de la ville.

M. V. E. Rieux, demeurant au No. 1[illegible] rue Prieur, se rendait chez lui lundi soir, vers minuit, lorsqu'il a été assailli par deux hommes au coin des rues Ursulines et St. Claude, qui l'ont terrassé et qui lui ont volé $55 en monnaie courante.

Aussitôt qu'il a pu se relever, M. Rieux a appelé au secours, mais un des coquins qui l'avaient dépouillé, s'est retourné alors et lui a tiré un coup de revolver, le blessant assez grièvement à la poitrine.

La police, arrivant une demi-heure trop tard, comme toujours en pareil cas, a transporté le malheureux à sa résidence où on lui a donné les soins que nécessitait son état.

Un couple portant le nom très rare de Smith a été arrêté hier, accusé d'avoir maltraité une certaine Rachel Ballon.

Il paraît que les conjoints Smith ont distribué une grêle de coups de poing à la malheureuse Rachel, qui a été forcée de se réfugier dans les bras d'un policier.

L'officier Evans, de la police du Port, a arrêté, lundi soir, un certain Bob Cox, alias Sanders, qui est accusé d'avoir commis un meurtre à Memphis, Tennessee, le 10 novembre dernier.

Un incendie s'est déclaré vers minuit, lundi soir, dans une maison inhabitée, située au coin des rues Jéna et Pitt, appartenant à M. A. B. Wiley.

La bâtisse a été entièrement détruite. Les pertes sont évaluées à $500, et ne sont couvertes par aucune assurance.

On rapporte que le feu est l'œuvre d'un incendiaire, mais les preuves manquent, comme toujours en pareil cas.

Une femme dont le nom est inconnu, fatiguée de la vie, a voulu se suicider lundi soir. Elle s'est donc dirigée vers le fleuve, en prenant la rue St-Louis, et s'est jetée délibérément à l'eau.

Heureusement, un policier se trouvait là, et la malheureuse a été repêchée.

Elle a été reconduite à sa résidence, rue Douane, près de Bourgogne.

SÉANCE DU CONSEIL DE VILLE.— Le Conseil se réunit à midi, sous la présidence du maire Wiltz. Tous les fauteuils des administrateurs sont occupés.

M. Calhoun, administrateur du département des comptes publics, présente son rapport de la semaine, comprenant plusieurs ordonnances peu importantes qui sont adoptées.

Le secrétaire lit une communication du docteur C. B. White, président du bureau de santé, qui appelle l'attention du maire et du Conseil sur sa requête présentée il y a une semaine, relativement à la petite vérole.

Dans sa communication, le docteur White dit que cette terrible maladie menaçant de s'étendre davantage chaque jour, il est urgent que le Conseil municipal alloue une certaine somme afin de permettre au bureau de santé de vacciner gratuitement toutes les personnes qui le désireraient, dans les limites de la ville.

Le docteur White ajoute que cette dépense sera, moins considérable en définitive que de payer $20 à $50, pour chaque malade qui sera envoyé à l'Hôpital de Charité.

La communication du bureau de santé, après avoir été soumise au maire, est rejetée.

La communication de Henry C. Dibble, président du Bureau des Ecoles publiques, qui avait été référée au Conseil des Administrateurs, lors de la dernière séance, est déposée sur le bureau.

Une seconde communication du même Henry C. Dibble, agissant cette fois en qualité de secrétaire du Bureau des Commissaires du Parc, est lue par le secrétaire et soumise au Conseil.

Elle a pour but d'avertir l'administration municipale, que si la ville ne paie pas dans le plus court délai, les arriérés des quotités mensuelles qui sont dûes sur les taxes collectives en 1872, le président du Bureau des Commissaires du Parc portera plainte contre la ville devant les Cours civiles.

M. Schneider, administrateur du département des finances présente un rapport, dans lequel il déclare qu'un ordre de la Cour de Circuit des Etats-Unis lui défendant de recevoir en paiement des taxes et des licences les certificats et les mandats métropolitains. Il se voit dans la nécessité de n'accepter pour les taxes et les licences de l'année 1873, que des monnaies courante des Etats-Unis.

M. Turnbull, administrateur du département du commerce, présente une résolution pour autoriser le maire à abolir la place d'assistant bibliothécaire et à nommer un bibliothécaire avec un salaire de $1,800 par an. La résolution est adoptée.

☞ Il ne faut pas accepter de confiance un produit simplement parce qu'il est nouveau et sur la foi de son nom, aussi les propriétaires des HOME STOMACH BITTERS n'ont-ils pas cette prétention. Ils invitent seulement les consommateurs à faire l'essai de leur produit et à le soumettre à l'examen de tout médecin compétent, convaincus qu'ils sont de voir leurs bitters appréciés par les hommes de goût et les amateurs pour leurs propriétés bienfaisantes et pour leur saveur agréable.

Législature de la Louisiane.

Séance du 28 Janvier 1873.

SÉNAT.

Le Sénat se réunit à 1 heure P. M., sous la présidence de l'Hon. D. B. Penn, lieutenant-gouverneur et président du Sénat.

A l'appel nominal seize membres répondent à leurs noms.

Le sergent d'armes est envoyé à la recherche des membres absents.

Le sergent d'armes rapporte que MM. Noland, Todd, Thompson et Booth sont malades.

MM. Thomas et Gage sont en congé avec permission et que MM. McMillen et Hunsaker sont à Washington en relation avec le comité congressionnel.

M. Herron fait la motion d'inscrire dans le procès-verbal, les raisons qui ont empêché ces messieurs d'assister à la séance d'aujourd'hui—adopté.

Sur motion de M. Swords, le Sénat se rend en corps à la Chambre des Représentants, pour procéder à l'élection d'un Sénateur.

L'élection étant renvoyée à demain les sénateurs retournent à leur salle.

Sur motion de M. Swords, le Sénat et la Chambre se réunissent en séance secrète.

La séance étant terminée le Sénat s'ajourne à demain, à 1 h. P. M.

CHAMBRE.

L'Assemblée est appelée à l'ordre à une heure.

M. Fuselier présente un bill relativement aux assurances sur la vie, au profit des femmes mariées et d'autres personnes.

Le bill est lu deux fois et référé au comité judiciaire.

Un messager du Sénat annonce à la Chambre que le Sénat est sans quorum, à cause de l'absence de deux sénateurs, mandés à Washington, comme témoins, et de la maladie de quatre autres en ville.

Le Sénat se joint néanmoins à la Chambre et M. Voorhies explique la raison pour laquelle le Sénat se joint à la Chambre. C'est, dit il, pour nous conformer à la Constitution des Etats-Unis, qui prescrit que dans le cas où le sénateur ne sera pas nommé le jour désigné par la loi, les deux Chambres devront se réunir tous les jours subséquents jusqu'à ce que la nomination soit faite.

Le Sénat se retire alors dans sa salle et la Chambre s'ajourne au lendemain.

Pseudo-Législature.

Séance du 28 janvier.

SÉNAT.

Le bill de la Chambre relatif au remboursement de la taxe sur le coton est lu deux fois et référé au comité des relations fédérales.

M. Ingraham présente son bill pour payer $300 à M. Bloomfield pour les services qu'il a rendus comme quartier-maître de la milice. Référé.

M. Burch demande la reconsidération du vote sur la résolution pour élire un Bureau des Retours mercredi. Adopté, et la résolution est déposée sur la table sujette à appel.

Le Sénat se retire en séance exécutive.

Le Sénat rentre en séance publique et s'ajourne.

CHAMBRE.

M. Hulsepath, de St-Jacques, demande que le comité des canaux et digues examine les affaires de la compagnie du nouveau canal. Adopté.

M. Elliott, d'Orléans, demande que le même comité présente un bill relatif aux droits civils sur les chemins de fer dans cet Etat. Adopté.

M. Bryant d'Est Bâton-Rouge, demande que le même comité rapporte un bill relatif au bagage sur les chemins de fer et protège ce bagage contre la négligence des employés qui le brisent ou le manient trop rudement.

Le bill de la chambre No 69, autorisant le juri de police de Terrebonne à émettre des bons pour certains buts, est adopté.

Le bill de la Chambre 43, pour exempter la Société Artésienne de taxes sur ses bâtisses, passe.

Le bill du Sénat 52, intitulé "Acte pour ordonner au trésorier d'Etat de suspendre le payement de tous les warrants capitalisés, émis jusqu'ici par l'Assemblée générale, et qui peuvent être émis suivant la loi, est renvoyé au comité.

M. Baker, de Bossier, donne avis qu'il présentera un bill pour rappeler la loi, créant la paroisse de Webster.

Un secrétaire du Sénat est annoncé. Il demande le concours de la Chambre pour le bill relatif à la compagnie du gaz Crescent City.

Le bill sur la vente des warrants pour payer les frais de la session extraordinaire de 1872, est remis à jeudi prochain.

Le bill amendant certaines sections de la loi électorale vient en discussion.

M. Demas fait une motion d'ajournement à demain. La motion est repoussée par 50 contre 15.

M. Young est opposé à la loi et veut qu'on en finisse avec le carpet-baggisme. Il ne veut pas qu'on donne à nu gouverneur le pouvoir dont un autre a été dépouillé. M. Young dit qu'il aurait plus de confiance dans un démocrate que dans un carpet-bagger.

M. Murrell, couleur, appuie fortement M. Young. Il s'oppose aussi à l'élection de tous ces carpet-baggers qui ont tout au plus quelques jours ou quelques semaines de résidence.

M. Young désire faire connaître à la Chambre qu'il ne fait aucune allusion au carpet-bagger blanc qui aux intrus de couleur comme son ami, M. Murrell.

M. Murrell répond avec indignation qu'il réglera cette affaire avec M. Young au-dehors de l'Assemblée.

—Eh bien! allons, je suis prêt, réplique M. Young en riant.

M. Bryant s'oppose à ce qu'on donne au gouverneur le pouvoir de nomination des inspecteurs d'enregistrement.

M. M. Hahn approuve le bill dans toutes ses parties, et le bill est adopté par 44 contre 11.

Au moment de voter sur le bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer central en Louisiane, on s'aperçoit qu'il n'y a plus que 54 membres, nombre suffisant pour un quorum, décide le président.

Mais M. Rodrigues s'échappe par le cabinet de l'orateur; ainsi fait M. Jewell qui vient d'entrer. On leur court après, mais on ne peut les atteindre, et la Chambre est forcée de s'ajourner au lendemain.

—M. de Najac, accompagné de M. Michaëlis, agent général correspondant de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques aux Etats-Unis, s'est rendu l'été dernier à New-York, chargé d'une mission de la Société des auteurs et compositeurs et de la Société des gens de lettres, afin d'étudier la question de la propriété littéraire en vue d'un traité international à obtenir.

Il a constaté avec plaisir que les Américains s'en étaient déjà occupés eux-mêmes.

Dans une conférence devant le Comité de librairie, bon nombre d'auteurs et d'éditeurs ont rédigé un projet d'acte pour assurer des droits aux auteurs et artistes étrangers; et M. Appleton, un des grands éditeurs de New-York, doit, le mois prochain, déposer ce projet sur le bureau du Congrès.

M. de Najac a prié les deux Sociétés littéraires de France de vouloir bien appuyer, par une pétition, le projet de M. Appleton. Cette pétition est déjà rédigée. Elle peut être d'un grand poids si nos confrères les plus illustres veulent bien y apposer leurs signatures.

En attendant le résultat de cette démarche collective, M. Michaëlis n'a rien négligé pour protéger les intérêts individuels des auteurs français.

Lors d'un premier voyage aux Etats-Unis, il y a un an, il vendit très avantageusement le *Roi Carotte*.

A son second voyage, il a vendu l'*Oncle Sam* de Sardou, la *Femme de Claude* de Dumas, la *Comtesse de Sommerive* de Barrière et de madame de Prébois, le *Cousin Jacques* de Leroy, et plusieurs pièces inédites.

Pour tous ces ouvrages, il a obtenu un droit fixe par représentation avec cette clause que les 25 premières représentations sont payées d'avance. Ce droit varie selon l'importance de l'ouvrage et la réputation de l'auteur.

Mais M. de Najac prévient ses confrères qu'en l'absence de tout traité international, ils ne doivent pas faire imprimer leurs ouvrages, s'ils veulent toucher des droits aux Etats Unis. Les directeurs américains avec lesquels nous traitons ne peuvent s'assurer l'exploitation exclusive desdits ouvrages que s'ils restent manuscrits pendant le cours des représentations à Paris.

UN ROMAN DE LA VIE RÉELLE.

On lit dans l'*Avenir National* du 29:

"Il vient de mourir dernièrement, à Rouen, une femme dont l'existence fut à la fois si étrange et si accidentée qu'elle vaut la peine d'être racontée.

"En 1818, elle avait été trouvée en maillot dans une des rues d'Evreux par un banquier de cette ville qui revenait de soirée. Cet excellent homme rapporta son intéressante trouvaille à sa femme, bonne personne s'il en fût, et le poupon fut élevé avec tous les soins imaginables. Une éducation brillante lui fut donnée, et lorsqu'à 16 ans Albertine sortit de pension, c'était une merveille de gentillesse et de savoir.

"Elle faisait l'admiration de tout le pays, et sa mystérieuse naissance ajoutait encore aux charmes de sa personne. Aussi les prétendants accoururent-ils de toutes parts. Albertine cependant répondait par une fin de non-recevoir à toutes les offres qui lui étaient faites, même les plus flatteuses. Le bon tuteur, intrigué de tous ces refus, flaira une amourette, et, pendant son absence, ouvrit les coffrets d'Albertine. Il y trouva des lettres incendiaires qu'écrivait à sa pupille un jeune clerc de notaire du pays, nommé Xavier, qu'il protégeait depuis longtemps et qui était admis chez lui comme l'enfant de la maison.

"Le tuteur essaya de prouver à sa jolie pupille que Xavier n'était pas le parti qu'il lui fallait, et que ses qualités de toutes sortes la désignaient à un rang plus élevé.

"Albertine se laissa si peu persuader, qu'elle écrivit à Xavier que son tuteur ne consentirait jamais à leur mariage, et qu'il n'y avait plus qu'un parti à prendre, celui de fuir.

"Un plan d'évasion fut aussitôt imaginé, et tout fut exécuté comme il avait été convenu. Nos deux amants partirent pour le Havre et prirent un bateau qui devait les conduire à Londres.

"Xavier devait se mettre professeur de français, et Albertine professeur de musique.

"Leur bonheur fut de courte durée, et de si beaux rêves devaient s'évanouir à la fin même de leur voyage.

"En débarquant à Londres, Xavier fit un faux pas sur la passerelle qui conduisait du pont du bateau au quai, et disparut sous les flots. On se précipita à son secours, mais ce ne fut qu'au bout d'une heure seulement que le cadavre du malheureux amant pût être retrouvé.

"Albertine, dont on conçoit le violent désespoir, voulait aller retrouver dans l'autre monde celui qui l'avait si brusquement quittée, et, plus d'une fois elle essaya de se jeter à l'eau. Mais un pasteur protestant, qui avait fait la traversée sur le même bateau qu'elle, réussit à la calmer et la dissuada d'attenter à ses jours. Il recueillit chez lui Albertine, et fit mettre au courant de sa situation et entrer aussitôt en relations avec son tuteur.

"Le brave banquier, au moins aussi désolé qu'Albertine du malheur qu'il avait causé, accourut par le premier bateau et ramena l'enfant prodigue à Evreux.

"Albertine fut atteinte à son arrivée d'une fièvre cérébrale qui menaça de l'enlever, mais les soins tout paternels dont elle fut l'objet la ramenèrent à la vie.

"Elle allait être à jamais rétablie, lorsqu'une lettre anonyme lui apprit que celui auquel elle s'était donnée, son Xavier adoré, n'était autre que son frère.

"La raison d'Albertine, déjà si cruellement ébranlée par son récent malheur, ne put résister à un pareil coup, et elle devint folle. On dut l'enfermer dans une maison de santé et l'y garder pendant près de douze ans.

"Elle en sortit enfin, non pas guérie, mais du moins calmée; elle semblait avoir perdu le souvenir de tout ce qui lui était arrivé, et sa folie consistait à s'isoler de tout le monde; elle ne répondait pas aux questions qui lui étaient posées et ne voulut souffrir auprès d'elle aucune personne que sa nourrice.

"En 1850, son tuteur mourut en lui laissant une fortune suffisante, et la nourrice, qui était des environs de Rouen et que rien ne retenait plus à Evreux, vint établir la malade dans un des principaux quartiers de Rouen.

"C'est là que la pauvre folle vécut, et c'est là qu'elle est morte.

"Elle ne voyait personne et restait toute la journée enfermée dans sa chambre, sans oser même se mettre à sa fenetre.

"Elle n'a été malade qu'une fois pendant les vingt-deux ans qu'elle a demeuré à Rouen, et l'on a eu toutes les peines du monde pour lui faire voir un médecin.

"Une particularité à noter: quand elle consentait à parler le mot de Xavier revenait à chaque instant sur ses lèvres et lui servait à désigner tous les objets qu'elle désirait.

"Sa bonne nous a dit qu'à ses derniers moments elle a murmuré ces mots: "Pourvu que je le revoie!"

"Dans le quartier, on ne la connaissait que sous le nom de "la paralytique," et nul ne soupçonnait les drames intimes de cette douloureuse existence."

Décédé ce matin, 29 courant, à 2 heures, à l'âge de trente-trois ans, CONSTANT GALOMET, natif d'Angoulême, Pas-de-Calais (France). Le corps est exposé au No 40 rue Bourbon, entre Douane et Bienville. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à 4 heures précises. Les amis et connaissances de la famille ainsi que ceux de son beau frère, C. B. Charotel, sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décédé hier soir, à 6 heures, SANITE FOURBY. L'enterrement aura lieu cette après-midi à 3 heures précises. Le corps est exposé rue des Champs Elysées entre Amour et Bons Enfants. Les amis et connaissances sont priés d'assister à l'enterrement, de la part de [illegible] F. et J. Montieu.

Décédé hier soir, à 5 heures, le colonel CHAS. C. BIBERON, natif de Bordeaux (France), âgé de cinquante ans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui 29 janvier, à 4 heures P. M. Le corps est exposé rue Derbigny, No 40, entre Palmyre et Gasquet.
De la part de ses amis.

Décédée mardi matin, à 7 heures, Demoiselle JEANNE EMILIE BELLO, à l'âge de soixante dix ans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 11 heures précises. Le corps est exposé rue Dumaine No 122, entre Dauphine et Bourgogne. Les amis et connaissances des familles Caffin, Dumontel et Tremé, sont priés d'assister à l'enterrement sans autre invitation.

Décédée, hier matin, à 2 heures, Dame LUCIEN DUBUC, née Eugénie Faurie. Les amis et connaissances des familles Dubuc, Faurie, Deffes et D'Aquin sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement, qui aura lieu AUJOURD'HUI, (mercredi) à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, encoignure Ursulines et Johnson.

MESSE FUNÈBRE.

Une Messe sera célébrée pour le repos de l'âme de Madame J. B. MONTANÉ, née Rose Prampir, jeudi 30 janvier, à huit heures du matin, à l'Eglise de Ste-Marie (Archevêché). Les parents amis et connaissances sont priés d'y assister.
De la part de son époux et de sa famille.
29 janv—3t

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à 7 1|2 heures du matin, JEUDI PROCHAIN, le 30 janvier, à l'Eglise St. Augustin, pour le repos de l'âme de feue MARIE FRANÇOISE BELLY, épouse de Zacharie Honoré. Les parents des familles Belly, Honoré et ceux de son gendre P. [illegible] ainsi que les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à la cérémonie religieuse.
De la part de ses enfants.

TAPIS ET RIDEAUX.
17 Chartres... A. BROUSSEAU... 17 Chartres
IMPORTATEUR ET MARCHAND
En Gros et en Détail
DE TAPIS.
TOILE CIRÉE pour parquet,
NATTES,
STORES,
RIDEAUX Dentelle,
MATÉRIAUX pour Meubles et GARNITURES etc., etc.
28janv—6t—PP

Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé.
CE Sirop est un médicament depuis longtemps accepté pour toutes les maladies de la poitrine et du poumon, dont l'efficacité a été consacrée par plus de quarante années d'expérience, et qui a toujours produit les effets les plus bienfaisants dans tous les cas de rhume, de toux, d'asthme, de bronchite, de laryngite, d'influenza, d'inflammation de la gorge, de crachement de sang, de coqueluche, etc., etc., etc.
Il est très agréable au goût; [illegible] pour le consommateur.
PRIX, UNE PIASTRE LA BOUTEILLE.
—A vendre par—
Wheelock, Finlay & Co.; Ball & Lyons; R. J. Hart & Co.; Frederickson & Harte; [illegible] Mattingly; [illegible] Meyer; [illegible] Alex & Gauthe; [illegible] Jurisiewicz, et en général par tous les principaux pharmaciens.
E. P. DUCONGÉ, Propriétaire, No 39, Rue de Chartres.
22janv—1m—PP—véc

AVIS.

Bureaux de l'Union française, rue St. Louis, No. 9.

COURS D'ANGLAIS, GRATUIT.

CONFORMÉMENT à l'Article 9 du Titre VIII des "Statuts Organiques", et en vertu d'une décision prise par le Conseil de Direction dans la séance du 24 février 1872, un cours d'anglais gratuit sera ouvert, le premier lundi de février, au siége social, rue St-Louis, No 9. Ce cours aura lieu les lundis, mercredis et vendredis, à sept heures du soir.

Les personnes qui désirent le suivre sont priées de s'inscrire au Bureau de la Société, où une carte d'admission leur sera délivrée.

Le Secrétaire, A. GÉRARD.
28 janv—5t PP

Banque Nationale de l'Union, de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 28 janvier 1873.—Le 20 du courant, à une élection de Directeurs, les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour un an—

CARL KOHN,	M. M. SIMPSON,
JOHN PHELPS,	B. M. BOND,
VICTOR MEYER,	WM. HARTWELL,
LEON GODCHAUX,	JOS. BOWLING,
W. B. KRUMBHAAR,	R. D. WALLACE,
DAVID SALOMON,	ARTHUR KOHN,
E. F. LAVILLEBEUVRE;	

Et, le 27 du courant, à une réunion des Directeurs, M. CARL KOHN a été réélu président, à l'unanimité, et Mr. M. M. SIMPSON, vice-président.
JAS. CHALARON, Caissier.
28janv—1sf.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Delta—Coin des rues Commune et Carondelet—Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1873—Conformément à une résolution du Conseil des Directeurs à la séance du 31 août 1872, les souscripteurs au fonds capital de cette Compagnie sont par les présentes notifiés d'avoir à payer le 1er mars 1873 un cinquième assessment de dix pour cent.
Par ordre,
L. W. MAGUIRE, Secrétaire.
28janv—ssimars

AVIS.

☞ Ni le capitaine ni les consignataires du navire français COURRIER, capitaine Laporte, venant de Tampico, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.
VON MAIGNAN & P. LABORDE.
29 janv—3

Demande de Couturière.

ON demande, à l'encoignure des rues Bourbon et Bienville, No [illegible], une bonne COUTURIÈRE sachant tailler et ajuster. 29 jan—1

J. LEVOIS & JAMISON,
Au No 126 de la Rue du Canal.
ETANT décidés à réduire notre stock autant que possible, avant de recevoir nos marchandises nouvelles de printemps achetées en Europe et à New-York, nous offrons, en ce moment, le reste de notre stock de
Etoffes Laine à Robes,
A UNE GRANDE RÉDUCTION.
Nous annonçons aux personnes de la campagne que nous avons un assortiment complet de
Marchandises Sèches Etrangères et Américaines,
DE TOUTE ESPÈCE,
que nous les prions de venir examiner avant de faire leurs achats ailleurs.
J. LEVOIS & JAMISON, Au No 126 de la Rue du Canal.

Grande Réduction de Prix en MARCHANDISES D'HIVER
—PAR—
BARRIÈRE,
150 ...... RUE DU CANAL 150
A PARTIR de LUNDI, 27 courant, nous offrirons les articles suivants à des prix excessivement réduits, afin d'en assurer le prompt écoulement:
Toutes nos ETOFFES D'HIVER pour robes.
Tous nos MANTEAUX.
Tous nos CHALES.
COUVERTURES pour lits.
Notre bel assortiment de Bas Cachemire Fantaisie pour dames et fillettes; ainsi que la balance de notre stock qui est en ce moment plus varié.
Nous invitons les Dames de la ville et de la campagne à venir examiner nos MARCHANDISES et s'assurer de leurs prix modérés.
F. G. & C. W. BARRIÈRE.
26 janv—2 sem—dim mar mer jeu PP

TOUX. RHUMES. ASTHME.
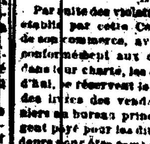
Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du
Baume aux Navets Indiens,
Préparé et à vendre par
B. LAPLACE, Pharmacien,
23 et 25 Champs-Elysées. Prix du flacon, $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies.
20 janv—1m

AVIS.

Bureau de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 27 janvier 1873.

Par suite des violations réitérées des règlements établis par cette Compagnie pour l'exploitation de son commerce, avis est donné au public que conformément aux droits qui leur sont accordés dans leur charte, les directeurs, à dater d'aujourd'hui, se réservent le droit de rejeter et d'effacer des livres des vendeurs; à l'arrivée de ces derniers au bureau principal, tous les jeux, et l'argent payé pour les dits jeux sera remis aux vendeurs pour être remboursé aux porteurs des certificats. Les dits jeux rejetés seront lus en public, par les commissaires, sur l'estrade, avant le tirage.

CHAS. T. HOWARD, Président.
H. PERALTA, Secrétaire. 28 janv—6PP

Pommes de terre, Oignons, &c.
POMMES DE TERRE—1,400 barils Pink Eyes [illegible], en débarquement du chaland Jas. McFarland,
100 barils Jackson Whites, en débarquement du steamer City of Austin,
2000 barils Rassets de choix et Peach Blows, en débarquement et en magasin,
OIGNONS.—100 barils Oignons rouges,
POMMES VERTES.—200 barils, en bon état pour être expédiés.
POMMES ET PECHES SÈCHES.—En lots et au gré des acheteurs.
UN CHALAND VIDE.
A vendre par
J. C. MURPHY & CO.,
29 janv—3 No [illegible] de la rue Poydras.

LOUIS GRUNEWALD,
Au No 129 de la rue du Canal (Bâtisse Touro)
LE plus grand magasin de piano et de musique du Sud.
Instruments de musique en gros et en détail, Seul agent des fabriques de pianos de Steinway, Knabe et Haines. Dépôt pour la vente en gros des pianos de Pleyel, [illegible] et Westermayer. Agence pour la vente en gros des orgues de Mason & Hamlin et Trayser. Importation directe d'instruments de musique, cordes, etc.
29janv—1m PP

Bals du Théâtre de l'Opéra.

UNE série de quatre BALS PARÉS et MASQUÉS sera donnée, au Théâtre de l'Opéra, comme suit:

Le premier Bal aura lieu le SAMEDI, 18 janvier 1873, le deuxième, le VENDREDI, 7 février, le troisième, le SOIR DU MARDI-GRAS, le dernier, le SOIR DE LA ST. JOSEPH.

Le prix du billet est de $2.

Ces Bals seront sous la direction d'un Comité d'invitations.

Les dames qui désirent y assister devront s'adresser aux membres du Comité, au bureau du Théâtre de l'Opéra, au coin des rues Toulouse et Bourbon.

H. DUCATEL et THEO. FORTINEAU, Directeurs.

N. B.—Les demandes de location du vestiaire et de la buvette devront être adressées aux Directeurs. 12 janv—1m MeVD

RESTAURANT VICTOR,
185 ......RUE CANAL......185
Entre Dauphine et Bourgogne.
A partir du 1er Février:
Dîners à $1 25.
Potage, quatre plats au choix, Dessert, Café, un demi bouteille de vin.
Déjeuners à 75 cts.
Trois plats au choix, Dessert.
Café au Lait, ou demi bouteille de vin.
Comme par le passé les personnes qui le désireront pourront se faire servir à la carte, à des prix [illegible] minimes.
Seront compris extra
Bécasses de nuit, Papabots, Perdreaux, Choux-fleurs, Asperges, Truffes, Poulets, Pompanos,
On prend des pensionnaires au mois et à la semaine.
Salons particuliers.
Vu la modicité des prix, toutes les consommations seront payables comptant. 29 jan—2m

Lost

AT the 12th Night Revelers Ball, a plain GOLD RING — two (2) names and a date inside. Finder will be liberally rewarded by leaving it at the office of [illegible], SNOWDEN & VIOLETT, 28, Gravier street. jan28—12

Bague perdue.

PERDU, au bal des 12th Night Revellers, une BAGUE EN OR, unie, à l'intérieur de laquelle deux noms et une date sont gravés. La personne qui la rapportera aux bureaux de MM. [illegible], SNOWDEN & VIOLETT, No [illegible] de la rue Gravier, recevra une récompense libérale. 29janv—12

AVIS SPÉCIAL.—Le bateau à vapeur LIZZIE HOPKINS partira dorénavant de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir à dater du 29 janvier 1873. Connaissements pour tous les points du Bayou Lafourche.
28 janv—1m J. P. AUCOIN, Capitaine.

Avis Important aux Dames.
DANS le but de clore notre stock de CHAPEAUX D'HIVER, nous offrons le grand avantage de les faire GARNIR par notre modiste sans prix extra.
LOUIS GEO. ASBURY, Articles de Modes et de Fantaisie, 45...rue Royale...45
26 jan—1m

CONFISERIE
ADOLPHE LEMANNE,
227 ...... Chartres Street 227
Entre Dumaine et Ste. Anne.
2 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1872.
SPÉCIALITÉS pour Nougats montés, Gateaux et Pyramides pour mariages.
Bonbons fins assortis, Fruits du pays cristallisés, Boîtes, Sacs et Cornets pour baptêmes.
Se charge de toutes les commandes aux prix les plus modérés. 28 janv—1m

E. B. MANNION
29 ....RUE CARONDELET........29
—Nouvelle-Orléans—
EMET des lettres de crédit pour voyageurs sur
MM. N. M. Rothschild & Sons .... Londres;
De Rothschild Frères .... Paris;
S. M. de Rothschild .... Vienne;
M. A. de Rothschild & Sons .... Frankfort;
et tous leurs correspondants.

Dissolution de Société.

LA société existant sous la raison de CRENA et MERCADAL est dissoute, aujourd'hui, d'un commun accord. M. GEORGE CRENA continuera les affaires en son nom et se charge du passif de l'ancienne maison.

GEORGE CRENA, JOHN MERCADAL.

En me retirant de la maison CRENA & MERCADAL, je remercie sincèrement mes amis et le public du généreux patronage qu'ils nous ont accordé, et les prie de vouloir bien le continuer à mon ancien associé, M. GEORGE CRENA.
28 jan—3 JOHN MERCADAL.

Une bonne occasion.

LE CAFÉ si bien connu sous le nom "LA RÉPUBLIQUE," situé au No 180, rue Magasin, vis-à-vis du marché, est à vendre à un prix très modéré et des conditions favorables. S'adresser sur les lieux. 29 janv

Avis.

ON demande une dame française pour conduire le ménage de deux officiers (non mariés) de la marine des Etats-Unis, à Pensacola, Floride. S'adresser au Dr. E. M. STEIN, U. S. Navy, P. O. New Orléans, La. 29 janv—1

Demande.

ON demande une SERVANTE blanche pour faire le petit blanchissage et aider à la cuisine dans une petite famille. S'adresser au No [illegible], rue du Canal, entre 10 heures et midi. 29janv—1

CUISINE FRANÇAISE.
RUE ST PHILIPPE No. 86.
ON y fait à déjeuner pour 30 cents et à dîner pour 40 cents. Le déjeuner se compose de trois plats et le diner de trois plats et un potage. [illegible] 28 janv—3t

Aux Habitants de la ville et de la campagne.
GRANDE RÉDUCTION de PRIX
AU
MAGASIN DE VARIÉTÉS
COIN ST. LOUIS ET ROYALE.
BRICE SEMBRE,
A PARTIR D'AUJOURD'HUI, vendra, à grand sacrifice, tout son stock de MARCHANDISES FRANÇAISES, comprenant—
MERCERIE de Paris. Franges soie noire, Guipures, Dentelles, Boutons de toutes sortes, Corsets français, Manchons, Fourrures, Mouchoirs pour dames, unis et brodés, [illegible] à coudre, Canevas, Coton pour crochet, Bas pour femmes et fillettes.
Grand choix de GANTS DE PEAU.
BIJOUTERIE JAIS, Eventails pour soirées et mariages, Rubans, Cravates de dames, etc., etc.
Les Messieurs trouveront toujours chez lui un assortiment complet de CHEMISES FRANÇAISES blanches et couleur, Cols toile, Chaussettes, Gilets de peau, Caleçons, Mouchoirs, Foulards de Lyon, Peignes, Brosserie.
Grande variété de Cravates, Porte-Monnaie, CANNES et PARAPLUIES.
PARFUMERIE française garantie.
PANIERS ordinaires, Paniers fins.
JOUETS d'enfants, Voitures, Vélocipèdes, vendus à prix coûtant.
Pour Bals—MASQUES soie, Masques fil de fer, Perles dorées, Perles blanches, Perles couleur, GANTS blancs bon marché.
Grande spécialité d'EN-TOUT-CAS, DEMI-PARASOLS.
NOTA.—Ombrelles réparées et faites sur commande. 25 janv—3mPP

Banque d'Epargnes de la Louisiane,
Au No 51 de la rue du Camp.
Cette banque sera ouverte,
pour recevoir les dépôts,
TOUS LES SAMEDIS SOIR,
De 6 à 9 heures.

LA Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE,
Au No. 120 de la rue de la Commune,
Partage ses profits, en comptant, avec les personnes qui s'assurent chez elle en leur accordant la réduction (rebate) régulière de prime, à leur gré.
Elle assure contre les risques d'incendie, de rivières et de mer, et paie ses pertes de mer à la Nouvelle-Orléans, à New-York, à Liverpool, à Londres, au Havre, à Paris ou à Brême, au gré des assurés.

SECOND ETAT SEMI-ANNUEL
—DE LA—
BANQUE NATIONALE MUTUELLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS,
186, RUE DU CANAL.
A la Clôture des Affaires, Mardi, 31 Décembre 1872.

ACTIF

En caisse, monnaie courante	$ 732,744 45
En caisse, or	104,872 16
Prêts et escompte	1,040,951 65
Bonds des Etats-Unis, garantissant la circulation	486,000 00
Autres actions, bonds et hypothèques	3,000 00
Dû par les agents de réserve et d'achat	252,957 14
Dû par d'autres banques et banquiers	10,619 60
Propriétés foncières	7,870 00
Meubles et installations	14,354 61
Primes sur les bonds des Etats-Unis	72,247 50
Primes sur l'or	1,8[illegible] 51
	$2,725,876 94

PASSIF:

Capital, payé	$ 480,000 00
Surplus	20,[illegible] 76
Circulation	4[illegible] 00
Dividendes non réclamés	3[illegible] 54
Dépôts individuels	1,7[illegible] 57
Profits et pertes	[illegible] 24
	$2,725,876 94

TOUS LES DÉPOSANTS PARTICIPENT AUX BÉNÉFICES.
Deuxième Dividende Semi-Annuel,
Déclaré le 31 Décembre 1872,
6 1|2 pour cent aux actionnaires,
1 1|2 pour cent aux déposants.
PAUL FOURCHY, Président.
ALBERT BALDWIN, Vice Président.
JOSEPH MITCHELL, Caissier.
Directeurs:

P. MASPERO,	JNO. T. HARDIE,
JNO. D. COBB,	CHS. LAFITTE,
ADOLPH MEYER,	P. POURSINE,
ALBERT BALDWIN,	PAUL FOURCHY,
ERNEST MILTENBERGER.	

10 janv—3m—PP.

F. MEUNIER,
24 ...... Rue de Chartres 24
A l'honneur d'annoncer aux marchands de la ville et de la campagne, qu'il ouvrira son magasin de gros le 1er février, et qu'il vendra ses marchandises, pour du comptant, AU-DESSOUS DES PRIX DE NEW-YORK. Son assortiment consiste en
ARTICLES DE MODES ET FANTAISIE, d'un grand choix de VÉRITABLE DENTELLE et imitation, LINGERIE et ARTICLE BLANC, etc., etc. 15 janv—1m

Avis.

AYANT vendu tout mon stock de Drogues, Médicaments (brevetés et autres), produits chimiques, etc., No 9 Chartres à M. Auguste Carrouche, je prends la liberté de le recommander à mes amis et clients, et je sollicite en sa faveur l'appui et le patronage qu'ils m'ont toujours si libéralement accordé depuis quarante ans.

F. P. DUCONGÉ.

Toutes les réclamations qu'on pourrait avoir contre moi doivent être présentées immédiatement.

Nlle-Orléans, 25 janvier 1873.

Le soussigné, en signant l'avis ci-dessus au public, prend la liberté d'offrir ses services aux amis et aux clients de la maison. Il fera tous ses efforts pour mériter la continuation de leur patronage à l'ancienne pharmacie No 39 rue de Chartres.

A. A. CARROUCHE.
28 janvier 1873 28 jan—1m & 3per v

COURS PRATIQUE
—de—
Lecture musicale (Solfège),
PAR Mr. H. DUBOS,
A l'Institut de Mme Parent,
89 Rue Toulouse, entre Bourbon et Dauphine.
CE cours aura lieu les lundis, mercredis et vendredis, à 5 heures et demie P. M.
Le cours commence demain lundi, 13 courant.
12 jan. Prix: $2 par mois.

Sucres, Mélasses et Sirops.
SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés, [illegible] en morceaux et sucre en poudre.
A. THOMSON & CO., No 44 de la rue Tchoupitoulas.
SIROP—"Golden Syrup" article supérieur et pur de la Louisiane, provenant de la Raffinerie Crescent City. A. THOMSON & CO., No 44 de la rue Tchoupitoulas.
SIROP ET MÉLASSE RAFFINÉS—provenant de la Raffinerie Crescent City, marques "Orléans Louisiana," "Chalmette" "Pelican."
A. THOMPSON & CO., No 44 de la rue Tchoupitoulas.
MÉLASSE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de mélasses d'habitation, en barils, demi-barils et barils.
A. THOMSON & CO., No 44 de la rue Tchoupitoulas.
SUCRE CLARIFIÉ—de différentes qualités, blanc et jaune, en boucauts et barils.
A. THOMSON & CO., No 44 de la rue Tchoupitoulas.
SUCRE DE LA LOUISIANE — Différentes qualités de Sucre d'habitation en boucauts et barils.
A. THOMSON & CO., No 44 de la rue Tchoupitoulas.
SUCRES ETRANGERS—de Cuba, de Demerara et de Porto-Rico, en boucauts et en caisses.
A. THOMSON & CO.,
1 oct—1an No 44 de la rue Tchoupitoulas.

J. SAGET, Armurier,
[illegible] ...... Rue de Chartres, ... [illegible]
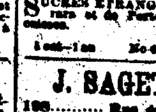
Chevrotines de fusil, bien connues, [illegible] fabriques. Capsules françaises, G. D. & F. T., 1ère qualité, Cartouches et Cartouchières anglaises Eley. Un lot de Revolvers américains [illegible]
SAGET. 9janv—3m—PP

Avis.

PERDU UN CHECK tiré sur la Banque Nationale Mutuelle, daté du 15 janvier 1873, à l'ordre de moi-même ou au porteur, pour la somme de $1076 28 dont le payement a été arrêté. Celui qui l'a trouvé est prié de le remettre à QUEYROUZE & BOIS, Encoignure Bienville et Vieille Levée.

H. P. BUCKLEY,
Horloger,
Au No [illegible] de la rue du Camp.
VEND des MONTRES américaines, anglaises et suisses, en or et en argent et des meilleures fabriques, de la BIJOUTERIE FINE, de l'ARGENTERIE PURE, des LUNETTES en or, en argent et en acier, qu'il vend à bas prix. Il se charge de réparer les montres et de réparer les bijoux. 20 déc—1m PP

J. A. D'HEMECOURT.
CONFISERIE
Avec une Usine à vapeur.
J. A. D'HÉMECOURT,
SUCCESSEUR DE E. TURPIN,
93 ... Rue Vieille-Levée ... 93
GRANDE
Fabrique de Candi.
CANDIS EN BATONS (Médaillés avec Premium au Louisiana State Fair),
GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc.,
CHOCOLATS.
Importation directe d'Articles pour Confiseurs, GATEAUX.
Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre H. F. Diehl,
TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.

ASSURANCE.
LOUISIANA EQUITABLE LIFE Insurance Company,
A laquelle l'Etat de la Louisiane a donné une charte.
Bureau au coin des rues Carondelet et Gravier.
LES personnes qui désirent s'assurer sont informées que cette Compagnie émet des polices d'assurance de la vie, sur tous les plans approuvés, à aussi bas prix qu'aucune autre compagnie. Aucune police n'est forfaite. Les pertes sont déterminées et réglées avec promptitude et libéralité.
1 déc—3mPP JAMES H. LOW, Président.

Association d'Assurances Mutuelles
—DE LA—
Nouvelle-Orléans.
Bureau, 102, rue du Canal.

QUATRIÈME ETAT TRIMESTRIEL
—1872.—

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le quatrième trimestre de 1872, expiré le 31 décembre 1872.

Primes d'incendie	$317,188 65	
" maritimes	154,358 18	
" de rivières	78,929 01	550,475 84
En moins — primes non expirées	$235,929 14	
Primes remboursées	1,461 45	237,390 59
Primes nettes acquises		$313,145 25
Pertes par les incendies	$21,357 97	
" sur les mers	34,923 01	
" sur les rivières	6,081 10	
Réservé pour pertes non réglées	107,500	
	$169,861 98	
Réassurances	15,573 98	
Compte des dépenses	15,88[illegible] 13	
Refaction (rebate)	3,764 95	
Profits et pertes	1,02[illegible] 5[illegible]	
En plus — 2 1|2 pour cent d'intérêt pour le quatrième trimestre sur le capital payé	22,69	
En moins: Escompte et intérêt	17,871 91	
	4,821 01	
		210,938 52
Bénéfices nets		$102,206 73

—ACTIF—

Balance due sur Stock-notes	$87,792 94
En caisse	117,615 08
Billets et effets à recevoir	47[illegible],302 57
Actions et Bonds	115,752 88
Propriétés foncières	1[illegible] 60
Primes en voie de collection	7,8[illegible] 6[illegible]
Assessment de 65 pour cent sur .. $992,175 99	189,364 39
Compte suspendu	80 60
Total	$1,105,8[illegible] 57

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nlle-Orléans.

C. CAVAROC, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce septième jour de janvier 1873.

G. LE GARDEUR, Notaire public.

RÉCAPITULATION DES QUATRE TRIMESTRES DE 1872.

Primes sur les incendies	$539,799 83	
Primes sur la marine	374,513 89	
Primes sur les rivières	208,081 95—	$1,122,395 57
Primes non expirées	235,929 14	
Primes rendues	3,349 18—	239,278 32
Primes nettes acquises en 1872		$883,117 25
Pertes, dépenses, réassurances, réfaction (rebate), etc.		
Premier quartier	$149,147 50	
Second do	110,132 43	
Troisième do	79,365 81	
Quatrième do	210,938 52—	569,584 26
Profit net de 1872		$313,532 99

PROFITS ALLOUÉS AUX ACTIONNAIRES.

Premier trimestre de 1872, 35 pour cent sur les primes et 2 1|3 pour cent sur l'action.

Deuxième trimestre de 1872, 35 pour cent sur les primes, et 2 1|2 pour cent sur l'action.

Troisième trimestre de 1872, 30 pour cent sur les primes, et 2 1|2 pour cent sur l'action.

Quatrième trimestre de 1872, 35 pour cent sur les primes, et 2 1|2 pour cent sur l'action.

A un meeting spécial du Board des Directeurs, qui a eu lieu ce jour, il a été résolu, conformément à l'article Sept de la Charte, de recouvrer immédiatement des actionnaires, un assessment de 65 pour cent sur le montant net des primes acquises pendant le quatrième trimestre de 1872, sujet à assessment, s'élevant à $991,175 99; et il a été également résolu de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 2 1|2 pour cent sur le montant du capital payé.

C. CAVAROC, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Chs. Cavaroc,	Arthur Poincy,
Chs. De Ruyter,	J. Eglé,
Leon Haas, Jr.,	P. B. Wiltz,
E. F. Mioton,	Léon Queyrouze,
Wm. Agar,	John Rocchi,
S. Cambon,	J. B. Lovert.

8 janv—3m PP

BITTER DES ARABES,
PERFECTIONNÉ,
BREVETÉ S. G. D. G.
CE produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, [illegible] pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate; il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, [illegible] et dégage les voies digestives. [illegible]

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS
121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD,
RUE VIEILLE-LEVÉE
On y fabrique constamment
Un Candi [illegible] et en petits bâtons.
Toute espèce de Candie à la crème.
Toute espèce de Candie [illegible]
[illegible] (Horehound).
Pâte de Jujube.
Toute espèce de Chocolats.
En tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.
GATEAUX
GATEAUX DE MARIAGE [illegible] dans le plus court délai.
[illegible] espèces d'Articles ETRANGERS, tels que
Boîtes de Bonbons,
Objets de toutes grandeurs,
Feuilles de pâte de gomme,
Feuilles or et argent,
[illegible] de roses,
Fleurs de toute couleur,
Cornets d'abondance,
Sacs de [illegible],
Papier dentelle, etc.
[illegible] vendront au plus bas prix du marché.
RUE VIEILLE-LEVÉE:
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, etc.
NORMAN & REISS.
Nos. 121 & 123 rue de la Vieille - Levée.

Fire Works!
ROMAN CANDLES
SKY ROCKETS,
PIN WHEELS,
SCHOOL WHEELS,
SAXON WHEELS,
VERTICAL WHEELS,
SERPENTS,
TRIANGLES,
BLUE LIGHT,
FLYING PIGEONS,
TOURBILLONS,
FIRE CRACKERS
PRIZE BOXES,
BON TON, SANTA CLAUS
CASH PRIZE BOX, NOVELTIES, SHOO FLY.
LITTLE SHOO FLY.
A vendre par
NORMAN & REISS,
Seuls Agents,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.
1er oct. 1872—1an PP

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

[illegible] DU 28 JANVIER [illegible] 23.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
74	53	12	14	31	62	77	94	26	27	78	8	36	—	—

Les tirages [illegible] publics [illegible] en public et journellement, dans les salles de la Compagnie.
[illegible] nous apposons notre signature
Nouvelle-Orléans, Louisiane,
ce 28 Janvier 1873.
H. PERALTA,
ALLAN DIFFEN,
Commissaires.
[illegible] Loterie.

LE GRAND
AMER SARRACENIA,
PRÉPARÉ PAR
Le Dr. JOS. TUCKER,
DE MOBILE, ALA.
Se vend maintenant
A la Nouvelle-Orléans.
L'IMMENSE demande de ce délicieux Tonique dans l'Arkansas, au Mississippi et [illegible] a décidé le propriétaire de [illegible] Louisiane. On peut se procurer l'Amer chez MM. SCHMIDT & ZIEGLER, Grocers, FREDERICKSON & HARTE, Pharmaciens. Chez les grocers et les pharmaciens en général et dans tous les salons [illegible]
Demandez un exemplaire de "[illegible] friends" [illegible]
TOBY & BUTLER,
Agents pour la vente en gros, [illegible]

H. CLOSTERMANN Jpu BAYLE
CLOSTERMANN
& BAYLE,
IMPORTATEURS DE
Marchandises françaises, anglaises et allemandes.
[illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

Moulin à scies à vendre.

LA société existant entre PITALOUCK & PETIT pour l'exploitation du moulin à scies connu sous le nom de "Jackson Saw Mill", situé sur la Levée, 3ème District, [illegible], sera dissoute le 22 février prochain pour cause de départ. Jusqu'à cette époque le moulin, en parfait état de travail, le stock et le matériel complet seront offerts en vente à l'amiable. Si l'établissement n'est pas vendu alors, il sera mis à l'encan sans réserve. Le jour sera subséquemment indiqué.
PITALOUCK & PETIT.

A Vendre,

Pour cause de maladie du propriétaire, LE "CRYSTAL PALACE SALOON AND LODGING HOUSE," établissement qui est bien connu et situé au coin des rues [illegible] et St. Charles, No [illegible]. Pour plus de détails, s'adresser sur les lieux. 26 jan—6t

Boulangerie à Vendre.

ON propose de vendre pour cause de changement d'affaires, une BOULANGERIE [illegible]. S'adresser au café-grocerie [illegible] Dryades.

A Vendre,
POUR CAUSE DE DÉPART.

UN CAFÉ [illegible], très bien situé [illegible]

A Vendre,

UNE jolie maison de résidence meublée, [illegible] arpents, jardin, verger, potager, écurie, vaches laitières, volaille, instruments aratoires, etc., située au [illegible] Tchefuncta, entre Madisonville et Covington, à quatre ou cinq milles de Mandeville.

Pour les conditions, s'adresser au bureau de l'Abeille.

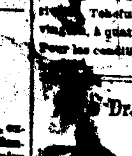
Dr. Charles E. Kells,
DENTISTE.
Cabinet [illegible] rue du Canal.
[illegible]